



Frise historique

analytique des mobilisations collectives
des Tunisien.ne.s en France

SYNTHÈSE

Première partie de l'étude globale :

« Photographies et mutations de la diaspora tunisienne en France - Etude et représentation géographique de l'engagement des Tunisiens résidant à l'étranger (TRE), depuis 70 ans, entre ici et là-bas ».

Frise historique

analytique des mobilisations collectives
des Tunisien.ne.s en France

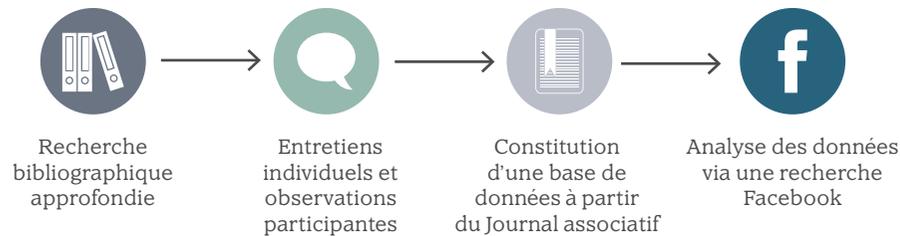
Méthodologie

de l'étude

L'étude s'est focalisée sur les modes d'organisation de la diaspora en France en tentant de répondre à plusieurs questions :

Quelle est l'histoire des migrations tunisiennes vers la France depuis l'indépendance de la Tunisie ? Quelles ont été les évolutions des causes du départ et d'installation des TRE depuis 70 ans ? Quelles ont été les évolutions de modes de mobilisation collective des TRE ? autour de quels enjeux ? à travers quels modes d'engagement ? Comment l'histoire de la structuration de la mobilisation des ressortissants tunisiens s'est inscrite en écho à celle de la structuration des sociétés civiles des pays d'installation ?

Pour ce faire, les consultants ont adopté la méthode suivante :



Les livrables produits dans le cadre de cette étude ont été les suivants :



Introduction

Prenant comme point de départ l'indépendance tunisienne en 1956, et comme objet principal les mobilisations collectives en France, avec une comparaison proposée avec les contextes italien et belge, l'étude démontre qu'à cette période l'implication des immigrés tunisiens dans le champ associatif en France est initialement associée aux luttes de l'immigration maghrébine (notamment algérienne) et plus généralement de l'immigration laborieuse et faiblement qualifiée. Concernant l'implication vers la Tunisie, l'étude révèle que les modes de mobilisations, les champs d'implication et les géographies d'intervention varient en fonction des types d'associations de TRE qui les portent.

Une typologie de trois principaux courants associatifs de la diaspora tunisienne en France est proposée comme clef de lecture jusqu'en 2011 : **les associations autonomes, les associations culturelles-religieuses et les « amicales »**.

Un dualisme² entre deux courants idéologico-politiques a façonné le tissu associatif tunisien en France jusqu'en 2011. Surveillé de près par le régime de Ben Ali à travers un réseau d'associations appelées les « amicales » très proches des Consulats en France, l'engagement associatif de l'immigration tunisienne vers la Tunisie était discret, voire atone³, et essentiellement incarné par des figures militantes ouvertement opposées au régime en place, revendiquant leur autonomie vis-à-vis des syndicats, des partis politiques et du pouvoir tunisien. D'un autre côté, des associations formées pour beaucoup par des exilés politiques religieux, menant des acti-

vités culturelles et culturelles à destination des communautés tunisiennes en France, adoptent une stratégie discrète dans leur engagement vers la Tunisie, souvent basée sur des réseaux informels, étant à la fois l'objet de surveillance de la part de l'Etat tunisien et de l'Etat français.

Ces trois grands courants rythment et façonnent l'histoire des mobilisations associatives de l'immigration tunisienne en France jusqu'à **la chute du régime de Ben Ali en 2011 qui marquent un tournant et une effervescence associative** post révolutionnaire au sein de la diaspora tunisienne, notamment chez les jeunes (descendants d'immigrés ou bien jeunes récemment arrivés en France) ainsi que la multiplication des actions en direction du pays d'origine.

Les Français nés de parents immigrés tunisiens se sont eux aussi parfois engagés dans des dynamiques associatives, non pas, là encore, en tant que descendants de Tunisiens, mais en tant que Français revendiquant des droits (contre le racisme, les violences policières, pour l'égalité des chances, pour la liberté de culte etc...). Cet engagement constitue aussi un des courants associatifs qui peut se distinguer, mais qui s'inscrit, malgré l'attitude de distanciation vis-à-vis des autres courants, dans une certaine forme de continuité des luttes.

Cette synthèse revient sur les contextes de création des associations de la diaspora tunisienne par décennie à partir de l'indépendance tunisienne.

2. Voir H. Abdessamad, « la gauche et l'islam politique ou le conflit suspendu », Nirvana, 2017 et AYARI, Michaël Béchir. Le prix de l'engagement politique dans la Tunisie autoritaire : gauchistes et islamistes sous Bourguiba et Ben Ali (1957-2011). Paris ; Tunis : Karthala ; Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, 2017, 372 p ; et Nicolas Dot-Pouillard. L'appel du Levant : les divisions entre mouvements islamistes et de gauche en Tunisie au miroir du monde arabe (2011-2017). Amin Allal et Vincent Geisser. Tunisie: une démocratisation au-dessus de tout soupçon?, CNRS Editions, 2018, 978-2-271-11807-3

3. Voir intervention de V. Geisser pour la présentation de l'ouvrage « une démocratisation au-dessus de tout soupçon » : « à part 4 ou 5 figures militantes au manif, il ne se passait pas grand-chose en France au niveau des associations »

Années 1956-1970

de l'indépendance de la Tunisie à la fin de la libre circulation avec la France : ouvriérisme en France et opposition à Bourguiba

La croissance économique française conjuguée aux difficultés d'accès à l'emploi en Tunisie⁴ a incité de nombreux Tunisiens⁵, jouissant de la possibilité de libre circulation (**convention de main d'œuvre du 9 mai 1963**), à s'expatrier en France pour occuper des emplois faiblement qualifiés. D'un peu plus de 5000 tunisiens en France en 1956, on passe à près de 150 000 en 1972, soit un effectif multiplié par 30.

Face à l'inclinaison autoritaire⁶ du régime de Bourguiba, les mouvements d'opposition en Tunisie, de gauche, comme le **Groupe d'Action et d'étude en Tunisien** (GEAST⁷)⁸ déplacent leur centre de gravité en France et décident par exemple d'y publier le journal **Perspectives**⁹¹⁰. La France devient alors un territoire pivot de la contestation du pouvoir en place en Tunisie et de la lutte contre le parti unique. Les Tunisiens en France, pour aider leurs camarades arrêtés, emprisonnés et torturés, notamment en **mars 1968 lors des mouvements étudiants en Tunisie**, travaillent en France avec des associations françaises ou internationales d'aide aux prisonniers politiques, telle l'Association Internationale des Juristes Démocratiques.

En parallèle l'intelligentsia tunisienne en France milite en **soutien au peuple palestinien au sein des comités Palestine** créés après les événements du septembre noir entre la Jordanie et l'Organisation de Libération de la Palestine. On assiste ici à l'émergence d'un mouvement tunisien transnational pour les droits de l'Homme qui se développera au cours des années 70 et jusqu'à nos jours.

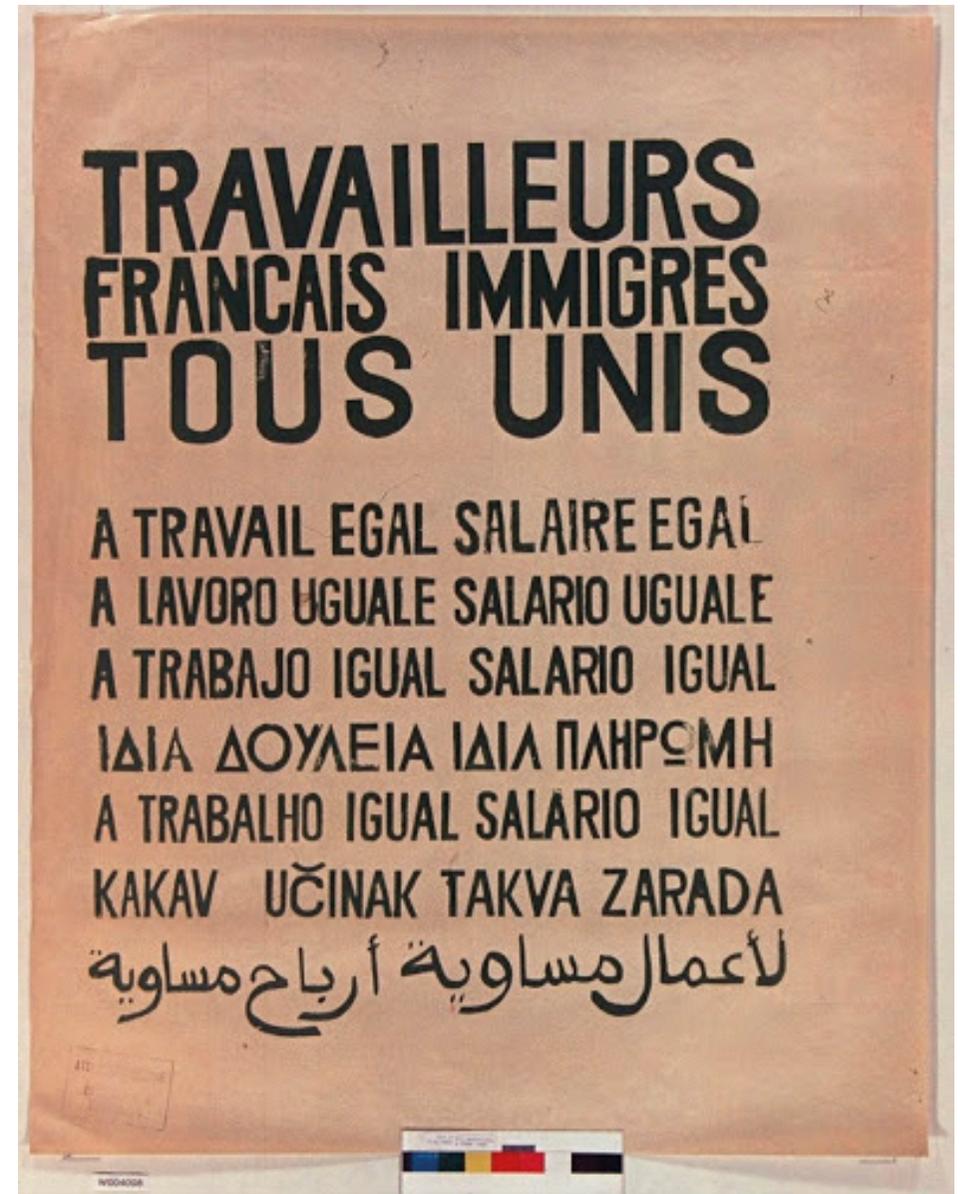
Cette période, marquée par les grèves générales de mai 68, voit l'entrée, souvent par la confrontation, des immigrés, notamment tunisiens, dans le mouvement syndicaliste (CGT, CFDT) français d'autant plus que celui-ci semble initialement réfuter **la spécificité des problèmes que rencontrent des travailleurs immigrés**. Le cas immigré était perçu comme une menace pour l'unité du mouvement ouvrier. Les principales revendications concernaient alors l'égalité de salaire avec les travailleurs français (voir affiche ci-contre qui provient, comme les suivantes, du fonds documentaire de l'association Générique).

4. Les réformes foncières coloniales et post-coloniales ont fortement contribué à la déruralisation et à l'exode urbain en Tunisie (voir l'ouvrage « Du mouton à l'olivier: essai sur les mutations de la vie rurale maghrébine » de Mouldi Lahmar) - 5. Voir article de Gildas Simon pour en savoir plus sur les zones d'émigrations (Bizerte, Tunis, Sfax, Djerba, Zarzis) et d'immigration (Marseille, Lyon, Paris) Gildas Simon. L'espace migratoire des Tunisiens en France. Espace Géographique, Éditions Belin, 1976, pp.115-120 - 6. Notamment l'arrestation de Mohamed Ben Jenet et les autres étudiants arrêtés en 1968 en Tunisie. - 7. Voir interview/portrait de Nourredine Ben Khader, in Michel Camau et Vincent Geisser (Dir.), Habib Bourguiba: La trace et l'héritage, Karthala, 2004, p. 319 - 8. le GEAST est créé à Paris en 1963 par des étudiants expulsés de l'UGET, in Mohamed Dhifallah, «Bourguiba et les étudiants: stratégie en mutation (1956-1971)», in, Michel Camau et Vincent Geisser (Dir.), Habib Bourguiba: La trace et l'héritage, Karthala, 2004, p. 319 - 9. Pour en savoir plus voir : Sophie Bessis, « 'Perspectives' : l'effervescence tunisienne des années 1960 », in Philippe Artières, Michelle Zancarini-Fournel (dir.), 1968. Une histoire collective, Paris, La Découverte, 2008, p. 122. - 10. Ce journal, publié jusqu'en 1972, a été relayé par d'autres journaux clandestins édités en France, par des groupuscules étudiants, tels que El-Amel Tounsi (Le travailleur tunisien 1969-1980), Ech-Choola (La flambée 1974-1980) in Mohamed Dhifallah, «Bourguiba et les étudiants: stratégie en mutation (1956-1971)»

Internationalisme palestinien, opposition bourguibienne et lutte ouvrière française semblent être les trois luttes collectives centrales de l'immigration tunisienne en France à cette période. A cela s'ajoute probablement, même si cet aspect est moins documenté, l'organisation collective des dynamiques culturelles et culturelles des immigrés en France. Mohsen Dridi¹¹ précise à ce propos que **des organisations communautaires informelles** se constituent :

“ *Les regroupements communautaires, fondés avant tout sur des relations de proximité (familiales, villageoises, aarouchia¹², régionales ...), ont longtemps caractérisé la vie d'un grand nombre de Tunisiens à l'étranger. C'est ce qui explique que l'on retrouve dans de nombreuses villes et dans certains quartiers de France, d'Europe et d'ailleurs, des Tunisiens regroupés par communauté originaire de tel ou tel village, de telle ou telle région de Tunisie. [...] Ces réseaux peuvent être considérés comme une forme associative, informelle certes, à cette réserve près cependant qu'ils sont basés sur des appartenances en lien avec le pays (familiale, villageoise, aârouchia, régionale ...) et non sur un choix et une démarche volontaire des concernés.* ”

Enfin, les années 60 sont marquées également par l'avènement du régime autoritaire Bourguibien frappant d'illégitimité toute opposition. L'Etat tunisien procède ainsi à une mise sous tutelle de la société, laquelle s'étend au-delà des frontières nationales. Aussi ce n'est pas un hasard si c'est l'époque où se créent les premières amicales de Tunisiens à Paris, Lyon, Marseille et Nice avec pour mission principale d'encadrer et de surveiller les communautés émigrées¹³.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

11. <http://menzelbourguiba-ex-ferryville.over-blog.com/> - 12. Affinité tribale - 13. <http://menzelbourguiba-ex-ferryville.over-blog.fr/les-associations-de-tunisien-nes-%C3%A0-l%E2%80%99%C3%A9tranger-d%E2%80%99o-%C3%B9-vient-on-o-%C3%B9-va-t-on>

Années 1970-1980

Lutte pour les droits De l'Université à l'Usine

L'adoption de la **circulaire Marcellin-Fontanet en 1972** marque la fin de la liberté de circulation, et l'entrée massive dans l'illégalité administrative des travailleurs immigrés, et plus spécifiquement pour les tunisiens. En 1972 ils ne sont que 25% à être naturalisés alors que ce taux est de 60% pour le reste des étrangers. En réponse aux expulsions, **les grèves de la faim** se multiplient, l'une d'entre elle, au fort retentissement médiatique concerne un tunisien : Saïd Bouziri¹⁴.

A la même période, les militants des comités Palestine, dont **Samir Bouziri**, initie le **Mouvement des Travailleurs Arabes (MTA)**, qui milite autour des thèmes suivants : Palestine, crimes racistes, foyers de travailleurs immigrés, logements insalubres, cartes de séjour et de travail. Ces revendications spécifiques aux travailleurs étrangers ne sont pas prises en considération par les organisations syndicales classiques, qui considèrent que leur implication se limite à l'usine et ne prend pas en compte la spécificité immigrée. **L'autonomie politique** (pas de récupération syndicale), **organisationnelle** (principe d'autodétermination) et **culturelle** (contre l'assimilationnisme) demeure cependant les fondements de l'organisation.

14. Voir portrait de Samir Bouziri vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=3Z2cM0wBsp8>
journaux : https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2009/07/08/said-bouziri-militant-des-droits-de-l-homme_1216702_3382.html



Pendant cette période de lutte très active, dans les usines, puis dans les foyers (grèves des loyers dans les foyers Sonacotra en 1975), on assistera à l'émergence des premières associations structurées en fonction des pays d'origine tel que l'UTIT (**Union des travailleurs immigrés tunisiens**) pour la Tunisie ou l'ATMF (Association des Travailleurs Marocain de France) pour le Maroc.

Ces organisations structurées par pays d'origine participent à la création de la **Maison des Travailleurs Immigrés (MTI)** soutenue par le **Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués (CIMADE)** et le **Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD)** qui intervient dans le champ de la défense du droit des immigrés (permanence juridique et administrative) et l'animation culturelle.

La MTI initie la première grande marche pour l'immigration le 11 mai 1980 : 10 000 Français et étrangers marchent à Paris « pour l'immigration », contre les « lois racistes » et les dispositions de M. Stoléru sur les renouvellements sélectifs de cartes de travail. Les marcheurs viennent des quatre coins de la France, d'Angers, Bordeaux, Caen, Marseille, Lyon, Grenoble, Le Havre, Rennes, Paris. La MTI se dissout en 1982 suite à des difficultés financières et à l'émergence de nouvelles associations de l'immigration. Ces membres initieront une nouvelle fédération en 1983 le **CAIF (Conseil des Associations Immigrées en France)**.



Années 1980-1990

de l'usine au quartier : mobilisations pour l'intégration et l'égalité

Avec l'accroissement progressif du **regroupement familial**, le glissement des thèmes de mobilisation de l'usine au quartier a lieu, impliquant davantage les femmes et les enfants de l'immigration tunisienne en France. En effet la décennie à venir va voir un nouvel acteur immigré, ou plus précisément **descendant d'immigré**, investir dans le champ associatif. Il matérialise définitivement le passage progressif du lieu de travail des pères au lieu de vie des familles comme espace géographique et politique des luttes.

Dans ses travaux Abdellali Hajat met en évidence le fait que :

“ **la capacité d'intégration de la contestation par l'Etat rend difficile la transmission de l'héritage du MTA à la génération des Marches pour l'égalité, qui se croit orpheline d'une histoire de contestation.** ”

Ces mobilisations s'inscrivent, pour leurs initiateurs, davantage en rupture qu'en transition avec les luttes précédentes. Encore plus que dans les luttes précédentes, la question de la « tunisianité » est mineure, il s'agit avant tout d'initier des luttes collectives à partir des bassins de vie des enfants d'immigrés.

Si l'arrivée au pouvoir en France du parti socialiste, a permis de **relâcher la pression administrative et politique sur la question de l'immigration, avec notamment la suspension des expulsions et des opérations exceptionnelles de régularisation, l'amplification de la violence policière et d'une manière générale la discrimination des jeunes des quartiers populaires, souvent nés en France de parents immigrés, va entraîner un nouveau souffle de mobilisation.** La justice à deux vitesses est dénoncée : criminalisation de la petite délinquance et clémence à l'égard des bavures policières.

La **marche pour l'égalité de 1983**, connue aussi sous le nom de **marche des beurs**, est initiée par des jeunes de l'association **SOS Avenir Minuettes** (Lyon), dont neuf d'entre eux entament une grève de la faim avec le mot d'ordre :

“ **La violence, c'est d'avoir vingt ans, pas de boulot et les flics sur le dos.** ”

La marche pour l'égalité, démarrée à Marseille par une centaine de marcheurs en octobre, se termine à 100 000 en décembre à Paris. **De nombreuses associations de jeunes des quartiers populaires émergent : Jeunes Arabes de Lyon et Banlieue (JALB), Association Gutemberg à Nanterre etc.** Les problématiques de la jeunesse des quartiers populaires, chômage, contrôle au faciès et autres discriminations sortent de l'anonymat et donnent lieu à l'élaboration des politiques de la ville.



© AFP

Les conflits de leadership, la création, téléguidée politiquement, de SOS racisme, et dans une moindre mesure de France Plus, finiront par faire retomber cette dynamique nationale, même si à l'échelle locale, les associations de jeunes restent actives. Ces nouveaux acteurs de la scène associative ne sont pas connectés aux luttes passées. En 1985, la dernière publication des éditions *Sans frontières* souligne ainsi :

“ **A mépriser ce passé, le mouvement beur s'est privé d'une partie de son avenir.** ”

Les expulsions reprendront avec la première cohabitation et **l'instauration de la loi Pasqua en 1986**, des JALB organisent une grève de la faim, sans succès : la France renoue avec des expulsions médiatisées à grande échelle, à l'image du « charter des 101 Maliens ».

Le début des années 90 voit émerger deux associations initiées par des jeunes des quartiers populaires, **le Mouvement de l'Immigration et des Banlieues MIB** – dont le franco-tunisien Omeyya Seddik est l'un des fondateurs – et **le Comité National Contre la Double Peine**.

Années 1990-2000

transition travailliste / droit de l'Homme et rôle de l'émigration tunisienne dans l'affirmation d'un islam de France

Les associations autonomes : des Travailleurs aux Citoyens

Si le relâchement de la pression du gouvernement français sur l'immigration initié depuis les années 80 se fait encore ressentir au début des années 90, la mobilisation des associations autonomes reprend de plus belle avec la cohabitation à partir de 1993 et notamment la multiplication des mesures restrictives ciblant « l'immigration zéro » de Pasqua. L'année 1996 est particulièrement marquée par les évacuations fortement médiatisées des Eglises Saint Ambroise et Saint Bernard et l'organisation des assises de l'immigration. Ces mobilisations contribueront très clairement à la vaste opération de régularisation de 1997.



Par ailleurs, marquées par la fin de l'URSS, les années 90 de par le choc idéologique de la chute du mur de Berlin et l'éclatement des régimes communistes conjugué à la baisse drastique du nombre d'usines et d'ouvriers en France, incitent les associations autonomes, dont les organisations de l'immigration tunisienne en France, à repositionner le sens de leur engagement. La matrice « droit de l'homme » l'emporte sur la matrice travailliste, l'UTIT se scinde en deux courants avec l'émergence de la FTCT (Fédération Tunisienne pour une Citoyenneté des deux Rives) créée en 1994 qui agrège la majorité du capital militant de l'UTIT notamment sous l'impulsion de son président, Kamel Djendoubi¹⁵.

A noter en 1996, la création du CRLDHT (Comité pour le Respect de la Liberté et des Droits de l'Homme) par Kamel Jendoubi, qui est davantage orienté sur le soutien des luttes en Tunisie et notamment les engagements nationaux et internationaux afférents aux droits de l'homme souscrits par la Tunisie.

15. Voir portrait : https://www.libe.ma/L-hommage-rendu-par-Driss-El-Yazami-a-Kamal-Jendoubi-Un-heraut-des-droits-de-l-Homme_a25728.html

Culte religieux : la force motrice des mobilisations de TRE dans le champ culturel

En Tunisie, la décennie 80 est marquée par la multiplication des crises politiques, économiques et sociales. En l'absence de contestation politique formalisée, du fait de la gestion autoritaire du syndicalisme ainsi que de l'explosion de la crise économique dans le pays (ex. émeutes du pain), ces années sonnent la fin du régime de Bourguiba sur fonds de luttes politiques pour la succession. Marquées initialement par des mobilisations portées par les mouvements de gauche, **un courant de l'islam politique commence à se développer face à une élite qui prône les valeurs occidentales** et à un pouvoir qui n'hésite pas à opposer à l'islam « traditionnel » une version « moderniste », sous le contrôle de l'Etat, en supprimant les habous¹⁶, en mettant la Zaytouna sous tutelle ou en remettant en cause le jeûne du ramadan.

Ce courant va donner naissance à la Jama'at islamiyya qui prendra le nom de **Mouvement de la tendance islamique (MTI) en 1978**¹⁷. Rached Ghanouchi représente le courant le plus puissant du MTI de 81 à 87. Considéré comme détenteur d'une forte résonance populaire¹⁸, le mouvement islamique apparaît aux yeux du régime comme l'adversaire « politique » le plus sérieux et fait l'objet de nombreuses attaques au cours de ces années poussant de nombreux islamistes à s'exiler, en France et en Italie en particulier.

Ces années voient la création d'associations **culturelles¹⁹ au sein des communautés émigrées, en s'appuyant notamment sur des étudiants déjà présents en France** L'UOIF (Union des organisations Islamiques en France, aujourd'hui Musulmans de France) est par exemple cofondée par le tunisien Abdallah Ben Mansour²⁰, alors étudiant en informatique. D'abord fortement visible, l'islam politique tunisien crée par exemple un **Comité de soutien des victimes de la répression en Tunisie en 90** ou encore organise le congrès d'Ennahda à Paris en 92.

La connexion thématique entre immigrés tunisiens et enfant d'immigrés tunisiens s'opèrent davantage sur la question culturelle. Certaines figures militantes, engagées au sein de la marche des beurs, s'impliquent aussi sur que l'on pourrait appeler l'Islam des Banlieues (en opposition à « l'islam du bled » ou « des darons ») tel que Abdelaziz Chambi²¹, l'un des fondateurs de l'**Union des Jeunes Musulmans** en 1987, qui sont les descendants de parents tunisiens. Le **Collectif des Musulmans de France**, cofondé par Karim

Azouz²², s'inscrit dans la même dynamique. Il semble alors que les banlieues populaires, non investies par les associations laïques, voient le développement d'associations à caractère culturel et de lieux de culte associatifs au sein desquels les immigrés tunisiens occupent des rôles centraux.

L'ère Ben Ali : encadrement et surveillance des Tunisiens à l'Étranger

Après son arrivée au pouvoir, Ben Ali met très rapidement en place les piliers de son régime autoritaire aussi bien en Tunisie qu'à l'étranger. Suite à la **création de l'OTE (Office des Tunisiens en France) en 1988** c'est en France que le régime semble s'investir de manière conséquente, **le centre culturel parisien de Botzaris RTF (Rassemblement des Tunisiens en France)** devenant dès le début des années 90 ce que beaucoup de tunisiens appelleront plus tard la « succursale du RCD (Rassemblement Constitutionnel Démocratique) le parti au pouvoir en Tunisie. »²³.

S'il apparaît que les « amicales » étaient en perte de dynamisme depuis les années 80, le RTF met l'accent sur un renforcement de son maillage et de son organisation à l'échelle du territoire national en s'appuyant notamment sur le recrutement de nouveaux membres jusque-là peu pénétrés par les « amicales » : les cadres universitaires (ACETEF Association des chercheurs et Enseignants Tunisiens en France) ceux des Grandes Ecoles (ATUGE - Association Tunisienne des Grandes Ecoles) ou encore les femmes et les secondes générations. Ainsi le RTF favorise l'émergence d'une myriade d'associations dites « organisations véritablement gouvernementales », qui proposent des actions culturelles ou sportives, et en particulier des cours d'arabe pour les enfants. Comme le décrit Hédi Chenchabi²⁵ :

“ **Tout venait de Tunisie et les programmes étaient bien balisés - animations folklore-propagande autour du trio un peu anecdotique « couscous chorba et chkobba. »** ”

16. Acte juridique issue de la chari'a islamique, par lequel un bien est donné par des particuliers ou par l'Etat au profit d'une œuvre charitable ou d'utilité publique. - 17. Collectif sous la direction de Didier le Saout et Marguerite Rollinde « Emeutes et mouvements sociaux au Maghreb » - 18. Larbi Chouikha et Eric Gobe « Histoire de la Tunisie depuis l'indépendance » - 19. http://www.aidda.com/sm_actualites_articles_4.htm - 20. Voir portrait : https://www.wikiwand.com/fr/Abdallah_Ben_Mansour - 21. Voir portrait : https://www.liberation.fr/checknews/2019/11/06/qui-est-abdelaziz-chaambi-qui-a-violamment-insulte-zemmour-devant-les-locaux-de-cnews_1761606 - 22. Voir portrait : <https://www.bastamag.net/Tunisie-La-dictature-n-est-plus-la> - 23. « Tunis connection : Enquête sur les réseaux franco-tunisiens sous Ben Ali » Lénaïg Bredoux, Mathieu Magnaudeix 24. Ibid 25. Hédi Chenchabi « Le mouvement associatif tunisien en France : Histoire et actualité » http://www.aidda.com/sm_actualites_articles_4.htm

Années 2000-2010

mobilisations à effet boomerang

La conjoncture internationale marquée par la guerre civile algérienne ainsi que l'ouverture de Ben Ali sur l'Union européenne, fait que la décennie 2000 voit émerger un début d'érosion du caractère dissuasif que représente la répression²⁶ au sein du régime benalien.

La diaspora tunisienne en France issue des organisations historiques autonomes et pour la défense des droits humains est particulièrement active pendant cette période pour diffuser les informations reçues du pays et **de nombreux collectifs ad hoc** s'organisent en soutien aux mobilisations contestataires en Tunisie. Les associations autonomes réorientent dès le début des années 2000 leur capital militant vers la Tunisie, comme le démontre notamment la **mobilisation lors de la grève de la faim du journaliste tunisien Taoufik Ben Brik, à l'occasion du « Mouvement du 18 octobre »** en 2005 ou encore au moment des **mobilisations du bassin minier de Gafsa en 2008**.

2005-2006 : Tentative de mobilisation trans-idéologique

Le « Mouvement du 18 octobre » crée à l'occasion de l'organisation du Sommet mondial sur la société de l'information à Tunis en 2005 a pour objectif de dénoncer et placer en porte à faux le régime de Ben Ali sur la liberté d'expression et représente l'apothéose **de l'utilisation de l'effet boomerang** : profiter de la lumière mise sur la Tunisie à l'occasion de cet événement international sur la communication pour dénoncer l'autoritarisme du régime. Le mode de lutte utilisé, bien connu des associations diasporiques, est la **grève de la faim**. Ainsi, le 18 octobre 2005, date du début du Sommet, 8 personnalités tunisiennes de l'opposition déclenchent une grève de la faim commune et illimitée.

On retrouve parmi les militants mobilisés des représentants de tous bords dont les sensibilités politiques et idéologique vont de l'extrême gauche aux nahdhadouis. **Ils revendiquent le respect du droit de réunion, d'association et d'opinion, la reconnaissance de tous les partis politiques, et demandent la libération de tous les prisonniers politiques**. Cette grève de la faim va aboutir à des débats, à l'adoption de textes, ainsi qu'à la mise en place d'une plateforme d'action politique²⁷.

Considéré comme l'un des uniques rapprochements entre les oppositions sécularistes et islamistes avant le processus révolutionnaire, ce mouvement se répercute en France de manière très concrète, avec l'organisation d'une réunion puis la création début 2006 du **Collectif parisien du 18 octobre et de la Plateforme trans-idéologique pour un changement démocratique en Tunisie**.

2008 : La mobilisation en soutien au gréviste du bassin minier de Gafsa

Le bassin minier de Gafsa constitue un enjeu économique stratégique pour la Tunisie. Par la concentration de travailleurs, c'est un haut lieu du syndicalisme tunisien, comme tous les bassins miniers en général. Début 2008, lorsqu'une grève y éclate, faute d'un recrutement jugé transparent, elle est durement réprimée par le régime de Ben Ali.

A Nantes, ville dans laquelle de nombreux tunisiens originaires de Redeyef (zone de Gafsa) résident, on constate un afflux de jeunes originaires de Redeyef fuyant la repression. Ils trouvent souvent refuge grâce à des liens fa-

26. Olfâ Lamloum « Tunisie : quelle transition démocratique ? J-N. Ferrié, J-C. Santucci. Dispositifs de démocratisation et dispositifs autoritaires en Afrique du Nord., Edition CNRS, pp. 121-147, 2006. ffhalshs-00373546f
27. https://www.huffingtonpost.fr/wajdi-limam/democratie-tunisie-18-octobre_b_9571270.html

miliaux mais nombre d'entre eux sont menacés d'expulsion. Une manifestation de la communauté tunisienne de Nantes est organisée à la suite de laquelle le **Collectif de Solidarité Franco-Tunisien** est créé avec l'objectif d'informer la population nantaise de la situation tunisienne, de soutenir les luttes dans le bassin minier et d'obtenir la libération des prisonniers.

Ess'ghaier Belkhiri est arrêté à son retour en Tunisie et inculpé de financement d'association de malfaiteurs, pour avoir manifesté et envoyé de l'argent aux familles de prisonniers. Il sera détenu plus d'un mois en Tunisie. Ces expériences renforcent la **crainte des Tunisiens de Nantes vis-à-vis de tout engagement pouvant être perçu comme une opposition au régime de Ben Ali**. Les voitures immatriculées « 44 » (Loire Atlantique) font ainsi l'objet d'une surveillance étroite à Redeyef.

A Paris, la **CRLDHT et la FTCT** créent un **Comité de soutien aux habitants du bassin minier de Gafsa**. Ce comité sert à relayer l'information qui parvient tant bien que mal depuis Gafsa et organise entre autres une manifestation en soutien aux victimes de la répression. Le président de la FTCT et coordinateur du comité de soutien, Mohieddine Cherbib²⁸, sera d'ailleurs condamné par contumace à deux ans de prison ferme au procès du 11 décembre.

L. Chouikha et V. Geisser soulève que :

“ **Sans l'action d'une organisation comme la FTCT, la révolte du bassin minier n'aurait pas eu l'écho international qu'elle a connu, le ministère de l'Intérieur ayant “cadenassé” tous les moyens d'information et de communication, à tel point que les Tunisiens de France étaient souvent davantage au courant de ce qui se passait réellement à Redeyef [épicentre du mouvement social] que les Tunisiens de l'intérieur eux-mêmes.** ”

28. Voir portrait de Mouhieddine Cherbi : https://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Mouhieddine-Cherbib-lutte-contre-l-ambiguite-des-autorites-tunisiennes-_NG_-2012-03-27-782626 - 29. Zeineb Touati, « La révolution tunisienne : interactions entre militantisme de terrain et mobilisation des réseaux sociaux », L'Année du Maghreb, VIII | 2012, 121-141. - 30. MARZOUKI M., 2005, « Pendant les travaux, le gâchis continue », Alternatives citoyennes, 24 novembre, n° 17, <http://www.alternatives-citoyennes.sgdg.org/num17/dos-bilan-w.html>, dernière consultation le 29

30. MARZOUKI M., 2005, « Pendant les travaux, le gâchis continue », Alternatives citoyennes, 24 novembre, n° 17, <http://www.alternatives-citoyennes.sgdg.org/num17/dos-bilan-w.html>, dernière consultation le 29 juin 2009.

Nouveau mouvement de résistance transnational : cyberdissidence et paroles de femmes

L'émergence des nouvelles technologies et la démocratisation d'internet permet par ailleurs une mobilisation nouvelle des communautés émigrées, une mobilisation anonyme mais plus collective puisque permettant de s'étendre à l'ensemble des citoyens tunisiens et des tunisiens résident à l'étranger. Les nouveaux médias créés dès le début de la décennie, tels que **Tunisnews, Tunezine, Alternatives citoyennes, Réveil Tunisien ou encore Nawaat**, se révèlent être des espaces numériques infinis dans le cadre desquels la contestation peut contourner les obstacles posés par le régime. Indépendants vis-à-vis des mouvements d'opposition politique classique, ces militants se positionnent « hors les murs » et sont souvent issus de milieux plus populaires. Rassemblant des personnes aussi bien dedans qu'en dehors de la Tunisie, cette nouvelle forme de mobilisation collective permet de capitaliser un maximum sur l'effet boomerang évoqué précédemment et les témoignages individuels collectés sur ces médias illustrent ou le plus souvent inspirent/donnent matière aux mobilisations dites plus classiques des associations historiques.

Cette reconfiguration de l'espace politique et publique tunisien grâce à Internet au-delà des frontières nationales, aura également été l'occasion pour les femmes tunisiennes en Tunisie et au sein de la diaspora, de s'engager plus nettement dans les dynamiques collectives. Si sur le territoire national, Zeineb Touati met l'accent sur le « **tournant qu'ont connu les trajectoires des blogueuses tunisiennes qui sont passées en l'espace de quelques années du récit personnel à l'action militante, de l'expression de l'intime et du quotidien à des revendications politiques et idéologiques. C'est le cas d'Arabica (Fatma de son vrai nom) ou encore de feu Lina Ben Mhenni, qui a rebaptisé son blog « Nightclubbeuse » créé en 2007 en « Tunisian girl » dans lequel le récit de la vie intime s'entremêle à la parole politique.** »²⁹ Les femmes de la diaspora constituent également des éléments pionniers de la résistance en ligne contre le régime de Ben Ali, à titre d'exemple la journaliste Nadia Omrane qui crée le **site Alternatives citoyennes** ou encore la chercheuse Meryem Marzouki (fille de Moncef Marzouki) qui couvre le Sommet Mondial sur la Société d'Information (SMSI)³⁰.

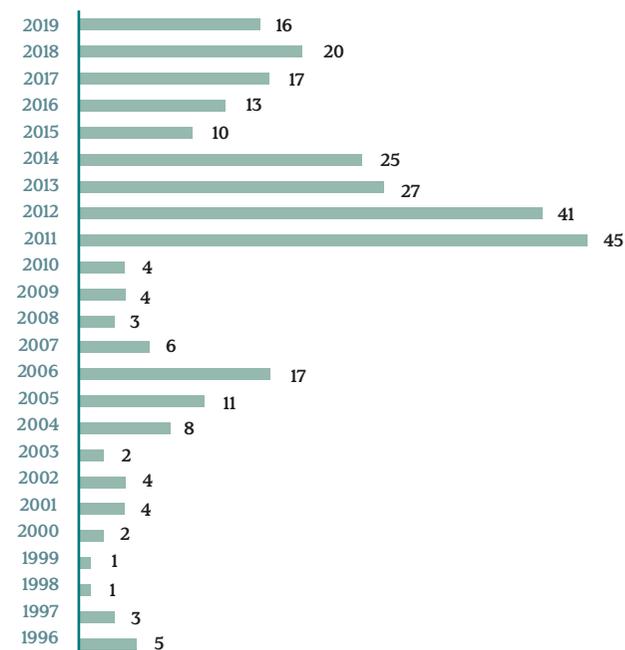
2010-2020

les grands mouvements de l'immigration tunisienne en France à l'aune de la Révolution

En France, comme le note V. Geisser, les mobilisations contre le régime autoritaire avant 2011 parvenaient à rassembler à peine quelques dizaines de personnes issues des mouvements structurés de gauche, des droits de l'homme ou des milieux islamiques. Or, le 15 janvier 2011, au lendemain de la fuite de Ben Ali, ce sont plusieurs milliers de manifestants qui convergent vers les lieux symboliques des grandes villes françaises. Des anonymes prennent la parole, reléguant les professionnels de la contestation au second plan, pour un temps. **Le rassemblement est intergénérationnel et interclassiste** : immigrés faiblement qualifiés, qualifiés et descendance. Aussi il apparaît qu'aucune organisation historique ayant structuré les dynamiques de l'immigration tunisienne en France n'ait joué de rôle clef dans le moment révolutionnaire, même si elles ont évidemment contribué à préparer le terrain.

La révolution tunisienne a entraîné **une véritable effervescence associative au sein de la diaspora**. Le graphique ci-contre construit à partir d'une analyse approfondie du Journal Officiel des associations témoigne de cet état de fait. Si le mouvement du 18 octobre 2005 a semble-t-il créé un sursaut associatif en diaspora, très peu des associations créées à cette époque sont encore actives sur les réseaux socio-numériques. En revanche la vague associative de 2011/2012 demeure bien vivace. Ainsi, une association sur quatre créée entre 2011/2012 et recensée dans nos travaux est aujourd'hui encore active sur les réseaux socio-numériques.

Création d'associations de l'immigration tunisienne en France par année



Paris (35%) et le reste de l'Ile de France (18%) sont les lieux de polarisation de la création de nouvelles associations spécifiques à l'immigration tunisienne en France, c'est-à-dire ciblant par leurs activités soit des Tunisiennes en France soit la Tunisie directement. Le territoire lyonnais concentre 12% des créations, Marseille et Nice respectivement 6 et 5%.

La comparaison dans la répartition des associations³¹ entre grands thèmes d'intervention dominant avant (surtout amicaliste) et après la révolution est étonnement stable (voir graphique ci-contre). La majorité des associations interviennent sur la thématique sociale (entraide en France avant 2011, davantage humanitaire et développement en Tunisie après 2011) et culturelle (cours de langues, festivités, art et image), suivi de plus loin par les thématiques politiques (droits de l'homme, accompagnement du processus démocratique depuis 2011) et économiques (mise en réseau d'entrepreneurs, aide à l'investissement, promotion des start up). Bien entendu la frontière entre les thématiques est souvent poreuse, certaines associations ont des activités sur l'ensemble des thèmes d'intervention.

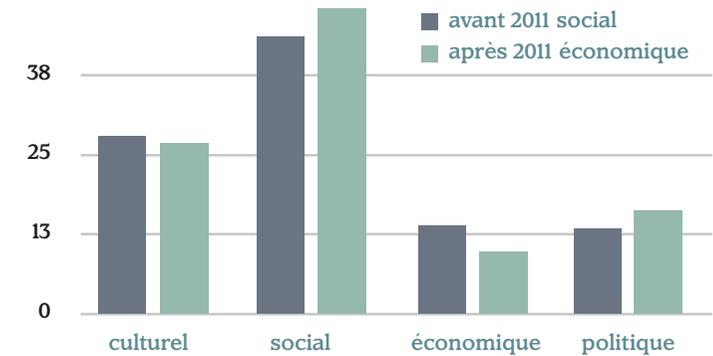
31. Cette répartition a été construite à partir de l'analyse de l'objet associatif et des informations disponibles sur les pages Facebook des associations.

Pour approfondir davantage cet essai de typologie, l'étude a spécifiquement porté sur les associations possédant un compte Facebook actualisé et dotées de plus de 1000 likes à leur actif.

42 associations sur les 289 référencées dans le cadre de l'étude sont dans cette configuration, et ont été réparties autour des grandes typologies suivantes :

- **Associations militantes autonomes** (6) (laïques et de défense des droits de l'Homme) : depuis 2011 ces associations déjà existantes se sont impliquées en France dans la continuité des thèmes mentionnés précédemment (aide aux migrants, lutte contre les discriminations, culture). En Tunisie, la Révolution a renforcé le déploiement du capital militant en agissant tout particulièrement sur la question des politiques migratoires euro-tunisiennes et du droit des migrants subsahariens (loi contre le racisme, organisation du Tribunal permanent des Peuples).
- **Associations de participation à la transition démocratique** : ces nouvelles associations (5 identifiées) interviennent surtout en France pour favoriser l'inscription sur les listes électorales et organiser des débats entre les représentants des partis politiques.
- **Associations de réseautage et de compétences** : ces nouvelles associations (3 identifiées) - hors ATUGE - sont très actives sur les réseaux socio-numériques, elles organisent des événements de réseautage socio-économique (formation Start-up, conférences, mise en réseau d'entrepreneurs).
- **Associations à dominante action culturelle** : ces associations récentes (sauf AIDDA) contribuent à la promotion de la culture tunisienne (musique, cinéma) en France et l'animation culturelle et sportive de la communauté tunisienne.
- Dans cette typologie il est aussi envisageable d'inclure **les associations de tunisiens regroupés en fonction des lieux de vie** (Aquitaine, Sarthe etc). Certaines de ces associations anciennement pilotés par le réseau amicaliste ont été réinvesties par des militants pour la démocratie et les droits de l'Homme depuis 2011, comme l'Union des Tunisiens de la Sarthe par exemple.

Evolution des axes principaux d'intervention (en %)



- **Associations humanitaires et d'aide au développement** : essentiellement créés après 2011 (certaines datent de 2009), la douzaine d'associations identifiées est investie dans le champ social et plus spécifiquement dans les domaines de l'éducation (réhabilitation des écoles, parrainage d'enfants) et de la santé (équipement de centres, don de médicament). Elles ne se concentrent pas forcément sur les territoires d'origine de ses membres et interviennent davantage dans des milieux ruraux, là où les besoins humanitaires sont prégnants. Dotées de membres occupant de professions de cadre, ces associations sont souvent celles qui conduisent les actions les plus élaborées en terme de développement. C'est d'ailleurs au sein de ce type d'association que des financements publics pour la conduite de projet de développement sont obtenus.
- **Associations de bienfaisance à connotation culturelle** : ces associations récentes (6 identifiées) conduisent des actions de bienfaisance (aide alimentaire et sociale) en Tunisie, parfois des actions de développement (réhabilitation de centres de santé). En France elles animent des actions d'ordres culturo-culturelles. Ces associations reposent davantage sur la cotisation des membres pour les projets humanitaires.

Les associations comprises dans cette typologie se mobilisent à des degrés divers en réponse à des catastrophes humanitaires en Tunisie comme l'ont pu être : le cas des réfugiés libyens en 2011, les vagues de froids régulières, les inondations de Nabeul en 2016 et bien évidemment autour du COVID 19.

Quel ancrage territorial des associations dans une perspective migration et développement ?

Très peu des associations de la diaspora tunisienne revendiquent un ancrage territorial autre que celui de « tunisien ». Sur les 290 associations recensées seules 13% d'entre elles indiquent un ancrage territorial local dans leur titre ou leur objet, sans variation notable entre avant la révolution et après.

Il est à noter que c'est au sein des associations de bienfaisance à tendance culturelle que l'on retrouve davantage l'expression d'un attachement territorialisé (Zarzis, Ghomrasen, Djerba...). Les associations de Zarzis se sont d'ailleurs réunies au sein d'un collectif informel pour conduire des actions de solidarité commune à Zarzis. Dans la même dynamique on peut d'ailleurs observer l'émergence récente du GAST (Groupe Associatif du Sud Tunisien) qui fédère les associations regroupées en fonction du territoire d'origine de ses membres, le plus souvent issus des migrations du sud tunisien.

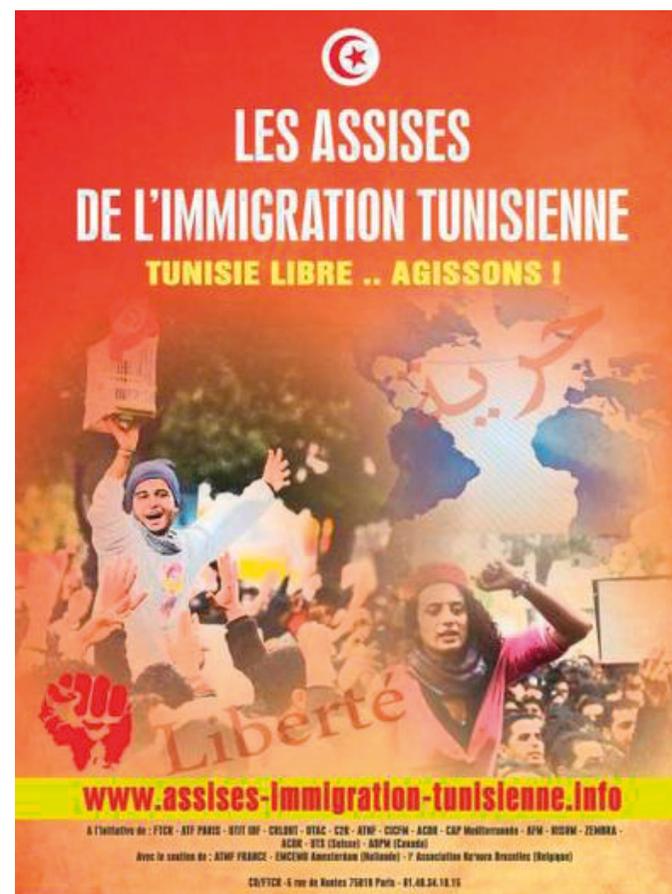
Tentatives de mise en réseau et polarisation associative

Comme l'observe V. Geisser, l'effervescence associative observée ne s'est pas forcément rattachée aux dynamiques associatives pré-existantes avant 2011 :

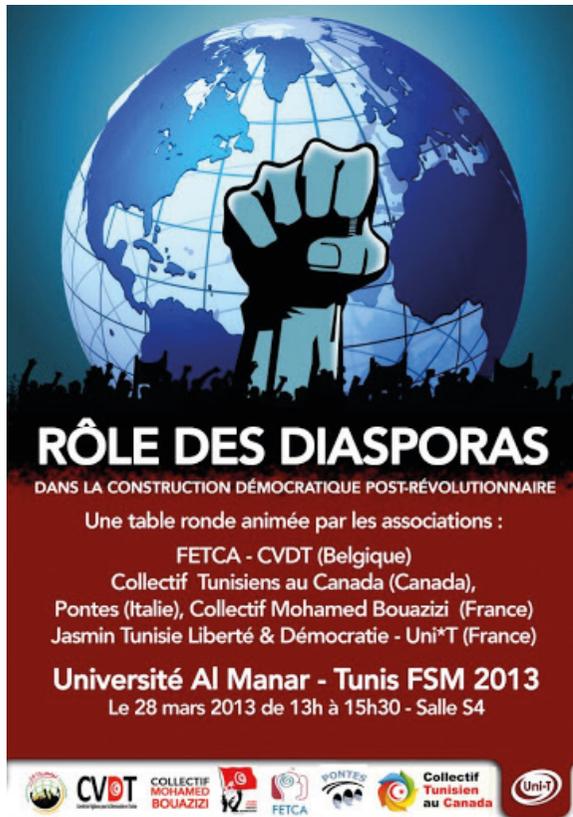
“ *Sil'image de “résistants” ou “d'opposants historiques” à la dictature a incontestablement permis aux anciens de la gauche associative et aux exilés islamistes d'acquérir un véritable prestige au sein de la diaspora tunisienne en France, elle ne s'est pas forcément traduite par la captation massive de nouveaux adhérents et militants parmi les binationaux qui éprouvent toujours des difficultés à se reconnaître dans les organisations historiques, préférant se mobiliser parallèlement.* ”

Cette effervescence associative engendre diverses tentatives de mise en réseau inter-associative ponctuelle, ou plus durable à travers la création de groupement fédératif.

Dès 2011, les associations de l'immigration tunisienne en France, et plus spécifiquement les associations autonomes ont impulsé l'organisation des assises de l'immigration tunisienne³². Un processus participatif de formulation d'un cahier de doléances à l'intention du nouveau gouvernement tunisien. Ce cahier de doléances dont l'une des propositions était par exemple la mise en place d'un Conseil des Tunisiens Résidents à l'Etrangers, la refonte de l'OTE et la participation aux élections présidentielles et législatives. Cette dernière proposition a été rapidement mise en œuvre, les autres tardent toujours. Ces assises ont débouché sur la création de la CAITE en 2013 (Coordination des Associations l'Immigration Tunisienne en Europe), dont les membres français, italiens et belges organisent régulièrement une université d'été en Tunisie.



32. <http://assisesdelimmigrationtunisienne.over-blog.com/tag/les%20instances%20et%20structures%20de%20concertation/>



retrouve aussi l'initiative du Pacte Tunisien qui visait à fédérer ce type d'association mais qui ne semble plus actif aujourd'hui non plus.

D'autres regroupements associatifs sont davantage impulsés par l'OTE et le consulat de Pantin, comme notamment le Collectif des Tunisiens à l'Etranger créé en 2015, probablement à l'initiative du consulat, mais dont l'existence semble relativement éphémère. A noter que ce type d'intention semble faire écho à la problématique de la mise en place du Conseil Consultatif des Tunisiens de l'Etrangers³³.

33. Voir le portrait de la chercheuse Itidel Barboura, qui contribué techniquement pendant un temps cette initiative : <http://www.kapitalis.com/societe/17633-portrait-itidel-fadhloun-barboura-et-le-difficile-dossier-de-la-diaspora-tunisienne.html>

34. La FTCA a produit une vidéo de témoignages de membres de la diaspora qui réagissent aux mouvements sociaux en Tunisie : <https://www.youtube.com/watch?v=keNXRdO1PzU>

A l'échelle européenne, l'occasion du Forum Social Mondial organisé à Tunis en 2013, a aussi été saisie par des associations souvent récentes pour initier des débats trans-partisans.

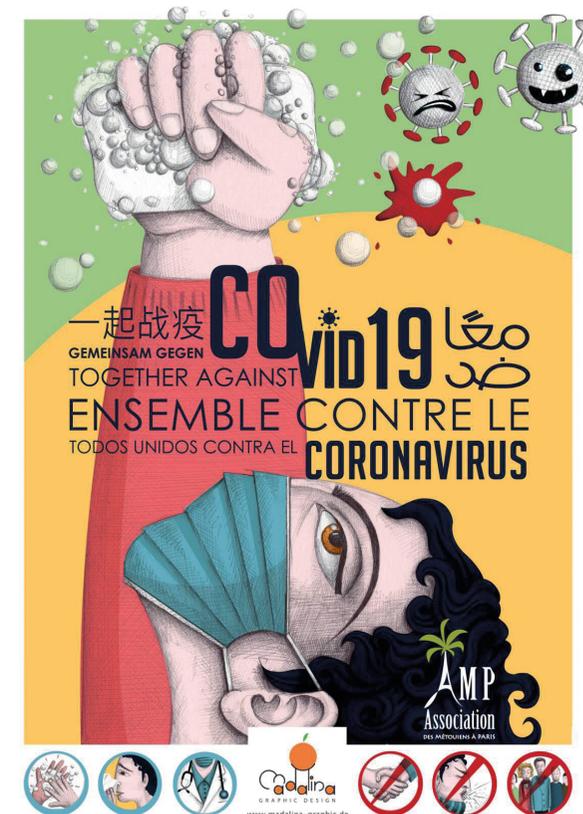
En 2012 et 2013, un collectif de six associations de la typologie « humanitaire et développement » intitulé « tous ensemble » s'est développé autour de la dotation d'une ambulance à Djerba, mais ce collectif ne semble pas avoir perduré au-delà de cette initiative. L'ATUGE, qui en 2013 a organisé un village associatif tunisien en France, a sans doute contribué à favoriser ce type d'initiative. On

Enfin, la crise sanitaire du Coronavirus a conduit à la mise en place de plusieurs collectifs :

- Le collectif CATE (Coordination des Associations Tunisiennes de l'Etranger) a été monté pour regrouper à travers l'Europe les acteurs de la diaspora et définir une stratégie de réponse commune.
- Un fonds de solidarité de la diaspora tunisienne a été mis en place par l'ATUGE, ASSEN et TAYP (associations de compétences de la diaspora en France, aux Etats Unis) afin de mobiliser les soutiens financiers de la diaspora et l'organiser en projets de solidarité, d'éducation ou d'entrepreneuriat.

17 cagnottes solidaires ont été créées sur les plateformes de financement participatif pour financer les campagnes de prévention ou l'équipement des hôpitaux en Tunisie, beaucoup d'entre elles étaient territorialisées.

Plus récemment encore, les mouvements sociaux de janvier 2021 en Tunisie ont conduit à la création d'un « Collectif de soutien aux luttes des Mouvements sociaux en Tunisie » en Europe soutenu en grande majorité par les associations de la CAITE et les partis politiques démocratiques tunisiens présents en Europe³⁴.



Conclusion

Il apparaît que les dynamiques associatives sur le double espace franco-tunisien révèlent une certaine forme d'excellence : droits de l'Homme, champ culturel et même puissance des réseaux amicalistes et élitiste/de compétence (ATUGE) ont atteint des niveaux d'organisation et de mise en réseau assez remarquables. L'histoire politique de la Tunisie passant en un temps très court d'un contexte autoritaire à un contexte démocratique est sans doute l'un des facteurs explicatifs de cet état de fait. Peu de pays en lien avec l'espace francophone peuvent se targuer d'autant de figures emblématiques et de capacité d'influence d'une telle envergure des organisations issues des migrations que celui qui s'inscrit sur le double espace franco-tunisien. Celles-ci ont marqué l'environnement des droits de l'homme (LDH) et islamique (UOIF), mais aussi le champ associatif lié au pouvoir autoritaire de Ben Ali et les mobilisations de compétences (ATUGE) de la France, et évidemment aussi de la Tunisie depuis la Révolution tunisienne.

Si ces associations sont marquantes par leur histoire et la force de leur implication, leur nombre jusqu'en 2011 est très réduit, et la majorité des Tunisiens et Tunisiennes résidant en France connaissent mal ces mobilisations collectives et ne s'y impliquent pas. D'autres formes de mobilisations informelles collectives et individuelles, en revanche, sont majoritaires et aussi anciennes que l'est la migration : celles qui relient les habitants d'un même territoire, d'une même famille, d'une même tribu, mais sans démarche de regroupement associatif réel autour d'un objet défini en commun.

Il ressort du travail réalisé dans le cadre de cette étude qui a été pilotée par un comité réunissant des responsables associatifs fins connaisseurs de cette histoire (membres d'associations autonomes comme la FTCCR, membres fondateurs du MTA, membres de l'UGET, d'AIDDA, de l'ATF), l'importance de transmettre cette histoire aux nouvelles générations de Tunisien.ne.s récemment arrivé.e.s en France ainsi qu'aux fils et filles d'immigrés tunisiens en France.



GESTION LOCALE
DES MIGRATIONS



Ce document est une synthèse de la première partie de l'étude globale : « Photographies et mutations de la diaspora tunisienne en France - Étude et représentation géographique de l'engagement des Tunisiens résidant à l'étranger (TRE), depuis 70 ans, entre ici et là-bas ». Il a été réalisé dans le cadre du projet « Gestion locale des migrations - ProGres Migration », lancé en 2018 et porté en consortium par l'Agence Française de Développement (AFD), Mercy Corps et le Grdr Migration-Citoyenneté-Développement et financé par l'Union Européenne.

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Grdr et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.